La Motte Josserand : du temps des châteaux forts

Une randonnée proposée par coeurdeloire

Ce circuit vous emmène au temps des châteaux forts et de ses chevaliers. Bâti sur les terres marécageuses de Perroy, le Château de la Motte Josserand est l'une des plus belles constructions militaires du Moyen-Age nivernais avec son célèbre aventurier Perrinet Gressard qui a acquis la seigneurie au XVème siècle.

Randonnée n°214729

Durée :	3h40	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	12.11km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	72m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	65m	**Région :**	Puisaye
Point haut :	227m	**Commune :**	Perroy (58220)
Point bas :	187m		

Description

(**D/A**) En partant de l'église de Perroy, remonter la D152 en direction de Donzy (Sud).

(**1**) A environ 200m de la sortie du village, prendre à gauche le chemin balisé en Jaune et traverser le Bois de la Grange. Déboucher sur une ancienne voie romaine, non dallée, mais dont les deux talus sont encore visibles.

(**2**) L'emprunter à gauche sur 600m, d'abord en forêt puis en lisière. Atteindre une route goudronnée.

(**3**) Tourner à gauche sur la route (Nord). A une fourche, suivre à droite et s'orienter au Nord-Est. A une patte d'oie, continuer en face (Nord-Est) puis franchir la Rivière le Nohain.

(**4**) A la fourche, continuer sur la voie de droite jusqu'au Domaine de la Garde.

(**5**) Tourner à gauche et passer près du Château de la Garde, avant de parvenir à l'ancienne ligne de chemin de fer sur la gauche.

(**6**) Virer à gauche et continuer sur environ 500m.

(**7**) Tourner à droite et suivre la D152 sur 100m.
Virer à gauche dans le chemin qui conduit au hameau de Pauprisé.

(**8**) Traverser le hameau et poursuivre sur le chemin balisé pendant 600m au Nord-Ouest, en ignorant un départ de chemin sur la droite. Au croisement en T, continuer à droite sur le chemin balisé pendant 350m. Tourner alors à gauche et continuer sur 200m. Au croisement, tourner encore à gauche et atteindre le chemin rural goudronné des Tizots.

(**9**) Continuer à gauche, passer devant la station de pompage alimentant Perroy et Donzy et arriver D237. La suivre sur la droite pour atteindre le hameau "les Rabions".

(**10**) Au carrefour, prendre la voie de gauche et la suivre sur environ 1,4km jusqu'à l'ancien pont à garde-fou métallique qui enjambe l'ancienne ligne de chemin de fer.

(**11**) Franchir ce pont et suivre le chemin, le Château de la Motte Josserand étant bien en vue sur la gauche. A la cote 194, virer à gauche sur une route et gagner le château.

Points de passages

D/A **Parking de l'église**
N 47.398763° / E 3.159434° - alt. 196m - km 0

1 **Chemin à gauche**
N 47.395709° / E 3.160059° - alt. 207m - km 0.36

2 **Ancienne voie romaine à gauche**
N 47.390001° / E 3.16375° - alt. 225m - km 1.09

3 **Route goudronnée à gauche**
N 47.393429° / E 3.171389° - alt. 220m - km 1.78

4 **Croisement en Y, tout droit après le - Nohain (rivière)**
N 47.403407° / E 3.177505° - alt. 195m - km 3.13

5 **Domaine de la Garde**
N 47.406239° / E 3.178384° - alt. 204m - km 3.46

6 **A gauche, ancienne voie ferrée**
N 47.409783° / E 3.172998° - alt. 206m - km 4.04

7 **A droite D152**
N 47.405426° / E 3.158407° - alt. 200m - km 5.26

8 **Suivre le chemin balisé**
N 47.407982° / E 3.152463° - alt. 208m - km 5.84

9 **Au chemin goudronné tourner à gauche puis à droite**
N 47.413053° / E 3.142128° - alt. 197m - km 7.67

10 **Aux Rabions prendre à gauche passer le pont**
N 47.409793° / E 3.1387° - alt. 200m - km 8.29

11 **Franchir le pont**
N 47.399067° / E 3.132146° - alt. 205m - km 9.64

12 **Franchir le bief du moulin direction Perroy**
N 47.397548° / E 3.140305° - alt. 189m - km 10.49

D/A **Parking de l'église**
N 47.398763° / E 3.159434° - alt. 196m - km 12.11

Copie, vente et diffusion interdites - q5n6yvkt

(**12**) Regagner Perroy en suivant le chemin franchissant le bief du moulin,
puis la Rivière le Nohain et poursuivre jusqu'au parking.(**D/A**).

Informations pratiques

A proximité

Le Château de la Motte Josserand est l'une des plus belles constructions militaires du Moyen Age en Nivernais. Construit au XIIe siècle et remanié au XVe siècle, il a été bâti sur un bloc rocheux, entouré de marécages, le long de la vallée du Nohain. Planté au milieu d'une cuvette, la barrière d'eau lui a donné des douves naturelles de 200 à 300 m de large. La bâtisse conserve les souvenirs d'hôtes illustres : avec l'aventurier Perrinet Gressart qui délogea et défit Jeanne d'Arc au siège de La Charité-sur-Loire et Guillaume de Jouvenel des Ursins, chancelier de France.

L'Eglise Notre Dame de Perroy qui date du XVIème siècle

Ses paysages, ses prés et ses marais qui donnent à cette commune, située au cœur de la vallée du Nohain, un charme incontestable.

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-la-motte-josserand-du-temps-des-chateaux/

Copie, vente et diffusion interdites - q5n6yvkt

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

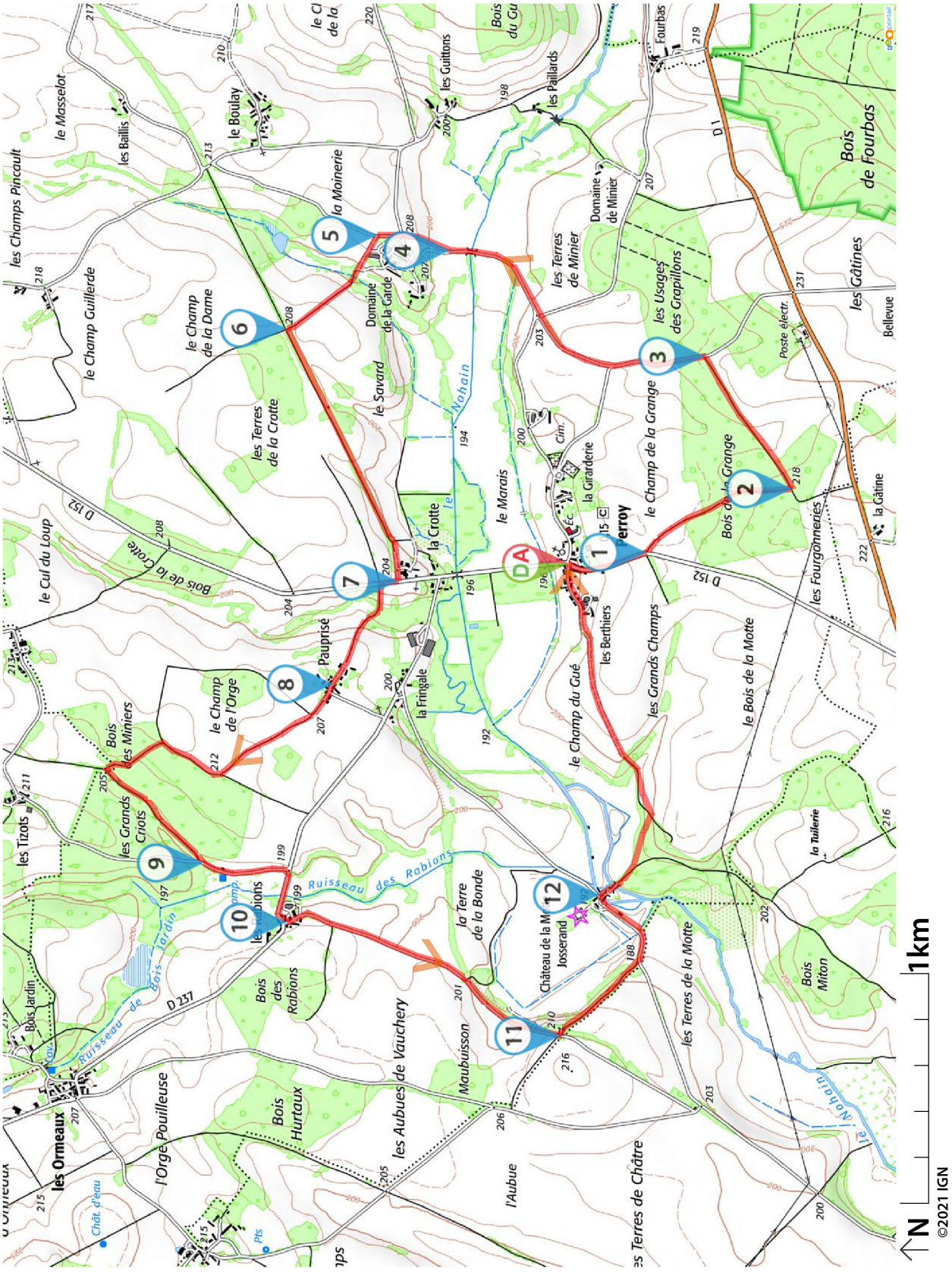

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - q5n6yvkt

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

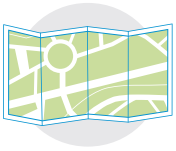

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

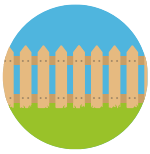

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

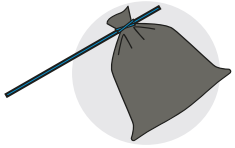

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

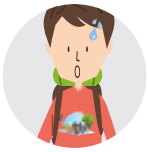

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.